

## **REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ**



- 1 Le tableau 1 présente le détail de la rubrique Revenus autres que ventes d'électricité
- 2 pour les années 2011 à 2013.

**TABLEAU 1**  
**REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ (M\$)<sup>1</sup>**

Description	Année historique 2011	2012		Année témoin 2013
		D-2012-024	Année de base	
<b>Facturation externe émise</b>	<b>100,9</b>	<b>104,8</b>	<b>99,2</b>	<b>99,4</b>
Frais d'administration	62,9	69,3	63,2	59,7
Frais de gestion et d'ouverture de dossier	15,9	15,7	15,7	16,2
Frais de mise sous tension	13,2	13,0	13,9	13,9
Frais d'interruption de service	3,4	2,0	2,3	3,0
Subtilisation d'énergie	3,5	2,8	2,3	2,8
Divers <sup>2</sup>	2,0	2,0	1,8	3,8
<b>Facturation interne émise</b>	<b>74,8</b>	<b>74,8</b>	<b>74,8</b>	<b>74,3</b>
Refacturation d'espaces	34,6	37,6	37,6	38,2
Location de conduits	2,1	2,2	2,2	2,3
Mesurage	0,5	0,5	0,5	0,4
Expertise et autres	7,1	3,8	3,8	3,7
Facturation de l'électricité aux entités affiliées	30,5	30,7	30,7	29,7
<b>Crédits d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>
<b>REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ</b>	<b>177,7</b>	<b>181,4</b>	<b>175,8</b>	<b>175,3</b>

<sup>1</sup> Le tableau tient compte de la proposition du Distributeur de reclasser la rubrique « Récupération de coûts », auparavant présentée dans les revenus autres que ventes d'électricité, en réduction des charges d'exploitation (voir HQD-4, document 1).

<sup>2</sup> Inclut 0,9 M\$ de revenus de mise en conformité relatifs au projet LAD en 2013.

## **1 FACTURATION EXTERNE ÉMISE**

### **1 Frais d'administration**

2 Les frais d'administration s'élèvent à 59,7 M\$ pour 2013 comparativement à 69,3 M\$  
3 reconnus dans la décision D-2012-024 et à 63,2 M\$ pour l'année de base 2012.

4 La baisse de 3,5 M\$ constatée entre l'année témoin 2013 et l'année de base 2012  
5 s'explique par un niveau moins élevé d'inventaire des comptes à recevoir actifs sur  
6 lesquels sont calculés les frais d'administration. La stratégie de recouvrement et les  
7 efforts du Distributeur permettent de poursuivre la réduction des comptes actifs.

8 Les prévisions des frais d'administration ont été établies comme suit :

- 9 • La prévision de l'année de base 2012 a été effectuée à partir des résultats réels  
10 des quatre premiers mois et d'une estimation découlant de l'application d'un  
11 pourcentage mensuel sur les inventaires de comptes à recevoir prévus pour les  
12 huit mois suivants.
- 13 • La prévision de l'année témoin 2013 a été établie en appliquant un pourcentage  
14 mensuel aux inventaires prévus pour chacun des mois de l'année 2013.

## **2 FACTURATION INTERNE ÉMISE**

15 Dans son ensemble, le Distributeur n'anticipe pas de variation importante de cette  
16 catégorie de revenus en 2013. Ainsi, les revenus de facturation interne émise pour  
17 l'année témoin 2013 s'élèvent à 74,3 M\$, sensiblement au même niveau que ceux  
18 reconnus dans la décision D-2012-024 et que ceux de l'année historique 2011.